
L'Accord UE-Mercosur

Ce que les PME
françaises doivent
savoir

Droits de douane, barrières
réglementaires et enjeux concrets
pour vos activités au Brésil.



Sommaire

01

Contexte général de l'Accord :
où en sommes-nous ?

02

La diminution et l'élimination des
droits de douane découlant de l'Accord

03

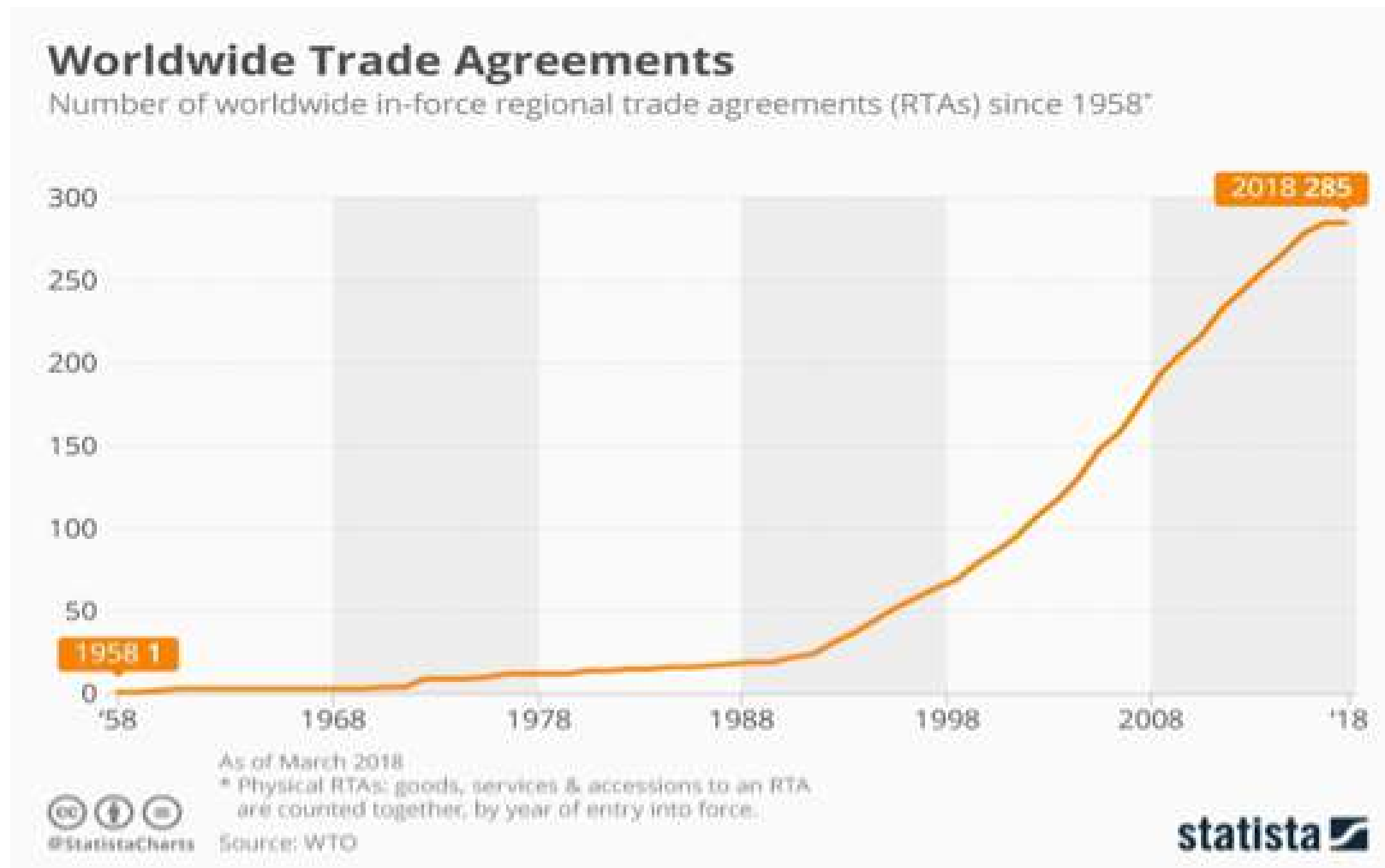
Les barrières non tarifaires et l'Accord:
les atouts des entreprises françaises

04

Conclusions

01 Contexte général de l'Accord : où en sommes-nous ?

Le nombre croissant d'Accords commerciaux préférentiels.

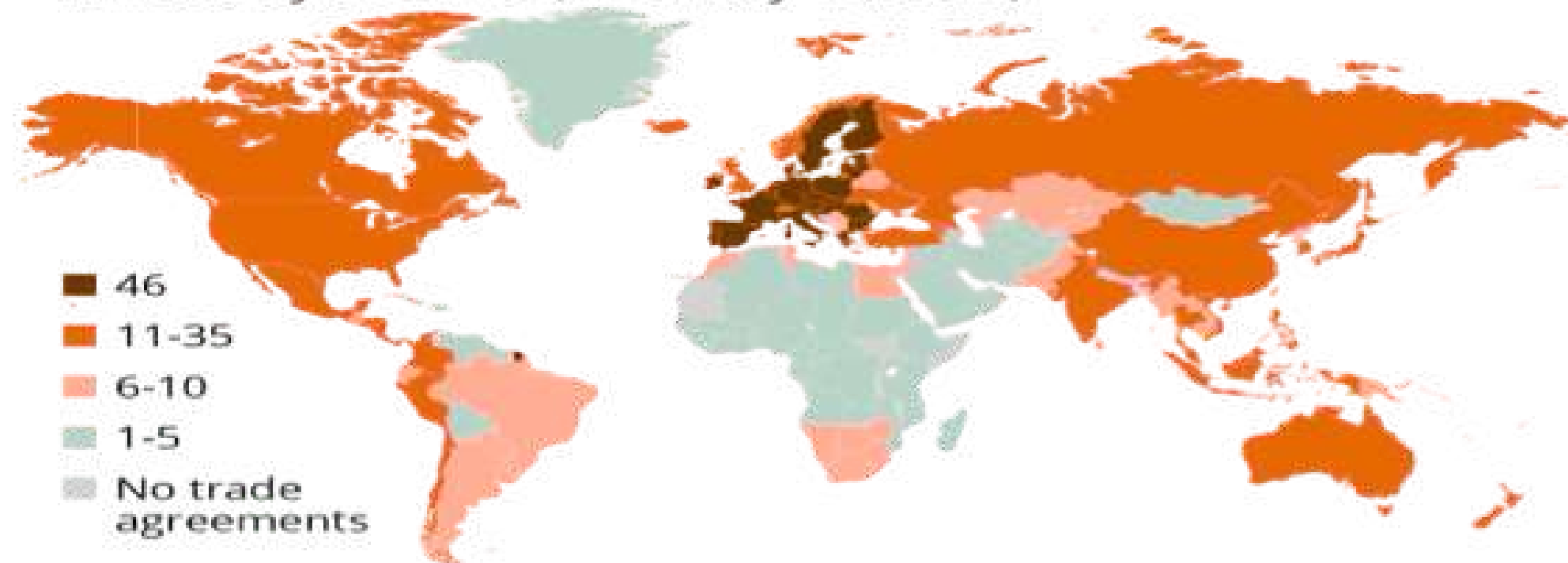


01 Contexte général de l'Accord : où en sommes-nous ?

Le retard du Mercosur dans ce domaine

Which Countries Have the Most Trade Agreements?

Active regional trade agreements as listed by the WTO (as of May 12, 2021)



Agreements made as a pre-existing group counted individually for each country

Source: WTO



statista

GT LAWYERS

01 Contexte général de l'Accord : où en sommes-nous ?

Les efforts déployés par les pays pour devenir moins dépendants des États-Unis



01 Contexte général de l'Accord : où en sommes-nous ?

Décret n. 12.953 du 28 avril 2026 – l'entrée en vigueur de l'Accord commercial provisoire à partir de cette date



02 La diminution et l'élimination des droits de douane découlant de l'Accord

- **Réduction progressive des tarifs:** l'Accord établit l'élimination progressive des droits de douane entre le Mercosur et l'Union européenne, créant une zone de libre-échange. Au Brésil, l'allègement fiscal porte exclusivement sur **l'Impôt d'Importation**. Les impôts internes brésiliens applicables à la consommation (TVA) — ICMS, PIS-Importation et COFINS-Importation — ne sont pas affectés par l'accord et continuent d'être exigés normalement.
- **Mise en œuvre progressive:** les réductions s'effectuent en plusieurs étapes, suivant des listes et des calendriers définis par secteur et par ligne tarifaire.
- **Accent sur la prévisibilité:** les produits sont répartis en catégories avec des délais distincts (immédiat, court, moyen et long terme), permettant une planification fiscale et commerciale pour les exportateurs et importateurs.
- **Résultats attendus:** à la fin de la transition, environ 80 % des produits exportés par le Brésil vers l'UE auront un taux zéro, incluant environ 5 000 articles industriels et agroindustriels.
- **Sécurité juridique:** l'accord interdit la création de nouveaux tarifs ou l'augmentation des tarifs existants, sauf dans des hypothèses ponctuelles de sauvegardes temporaires.

Délais de Réduction Tarifaire

- **Modèle échelonné:** le rythme de réduction tarifaire varie en fonction du degré de sensibilité de chaque produit dans le commerce bilatéral. Ainsi, chaque produit est classé dans une catégorie de réduction tarifaire, conformément aux Annexes Tarifaires de l'accord.
- **Biens à faible sensibilité:** les produits dans lesquels le Brésil est déjà hautement compétitif — tels que le café, les fruits et autres articles agro-exportateurs — auront un tarif zéro immédiatement.
- **Réduction en phases intermédiaires:** les biens de sensibilité moyenne suivent des calendriers de 5 à 10 ans, avec des réductions en pourcentage annuels.
- **Délai prolongé pour les articles sensibles:** les secteurs stratégiques ou ayant un plus grand impact compétitif suivent des délais de 10 à 15 ans.
- **Produits hautement sensibles:** certains segments spécifiques peuvent avoir des calendriers de jusqu'à 30 ans, conformément aux documents officiels.
- **Logique annuelle et prévisible:** les réductions se produisent à chaque anniversaire de l'accord, en étapes égales ou selon des formules définies dans les annexes.

Classification des Biens par Degré de Sensibilité

L'Accord distribue chaque produit dans une catégorie de dégrèvement tarifaire en fonction du degré de sensibilité économique et réglementaire, reflétant l'impact potentiel de la libéralisation sur les secteurs spécifiques du Mercosur et de l'Union européenne.

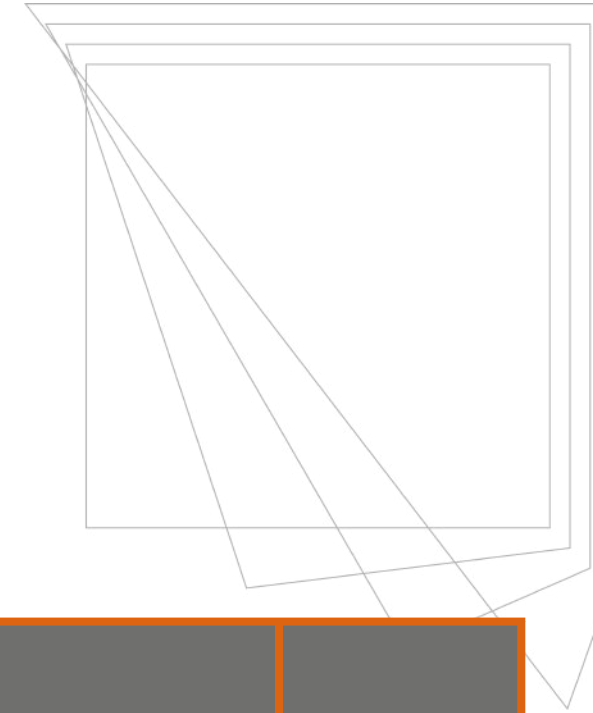
La définition de sensibilité résulte d'une évaluation technique et politique basée sur des paramètres décrits dans les annexes tarifaires et dans la pratique négociatrice des deux blocs, incluant :

- **Compétitivité sectorielle:** analyse de la capacité des producteurs locaux à concurrencer les importations à court et à long terme ;
- **Pertinence stratégique** : importance du secteur pour les politiques industrielles, agricoles ou d'innovation (ex. : automobile, chimie, produits laitiers) ;
- **Niveau de protection préexistant:** les tarifs élevés ou les fortes barrières non tarifaires tendent à indiquer une haute sensibilité ;
- **Élasticité de l'offre et de la demande:** risque de distorsions de marché découlant d'une ouverture immédiate ;
- **Historique de controverses ou de différends commerciaux:** les secteurs traditionnellement tendus reçoivent un traitement plus lent ;
- **Poids politique et social:** impact sur l'emploi, les revenus agricoles, les petites et moyennes entreprises et les chaînes de production régionales.

Exemple Pratique 1 – Réduction Tarifaire en 10 Ans (Exportation)

- **Catégorie de dégrèvement de 10 ans:** prévue dans les annexes tarifaires pour les produits classés comme ayant une sensibilité modérée, avec réduction linéaire annuelle jusqu'à atteindre un tarif zéro.
- **Produit illustratif:** pièces et composants de machines industrielles (Chapitres 84 et 85 du NCM), récurrents dans les annexes comme articles soumis au calendrier de 10 ans.
- **Situation antérieure à l'Accord:** tarif appliqué par l'Union européenne proche de 4 %, variant selon le code tarifaire spécifique.
- **Application du calendrier:** réduction annuelle successive, avec diminution proportionnelle de l'aliquote à chaque anniversaire de l'entrée en vigueur, jusqu'à l'élimination totale à la fin de la dixième année.
- **Résultat final:** à la fin de la période, le produit accède au marché européen avec un tarif zéro, amplifiant la compétitivité, la prévisibilité réglementaire et la viabilité commerciale pour les exportateurs brésiliens.

Exemple Pratique 1 – Réduction Tarifaire en 10 Ans (Exportation)



Année	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Réduction	9,10%	18,20%	27,30%	36,40%	45,50%	54,60%	63,60%	72,70%	81,80%	90,90%	100%

Exemple Pratique 2 – Réduction Tarifaire en 10 Ans (Importation)

- **Produit illustratif:** Préparations cosmétiques pour soins de la peau (classées dans les chapitres 33.03 à 33.07 du NCM) — encadrées, selon les annexes, comme biens industriels soumis à un calendrier de dégrèvement de 10 ans, car elles ne figurent ni parmi les biens à tarif zéro immédiat ni parmi les hautement sensibles.
- **Situation avant l'Accord:** Le Mercosur applique des tarifs typiques de 14 % à 18 % sur les produits cosmétiques importés.
- **Calendrier applicable (catégorie de 10 ans):** Conformément aux annexes tarifaires, la réduction suit un modèle linéaire annuel, avec élimination totale à la fin de la dixième année.

Exemple Pratique 2 – Réduction Tarifaire en 10 Ans (Importation)

Année	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Réduction	9,10%	18,20%	27,30%	36,40%	45,50%	54,60%	63,60%	72,70%	81,80%	90,90%	100%

Quotas Tarifaires

- **Mécanisme applicable aux produits sensibles:** utilisé lorsqu'il n'y a pas de place pour une libéralisation complète ou immédiate, préservant les secteurs dont l'exposition commerciale exige une plus grande protection.
- **Définition de volume préférentiel:** les quotas tarifaires établissent un volume annuel d'importations admissible à un tarif réduit, selon les paramètres définis dans les annexes de l'accord.
- **Définition technique dans les annexes:** chaque quota a un volume annuel, un tarif préférentiel, une croissance ou non du volume et un mécanisme d'allocation.
- **Application du tarif intégral au-delà du quota:** toute quantité dépassant la limite annuelle est automatiquement soumise au tarif complet, sans préférence.
- **Atténuation de l'impact concurrentiel:** permet une ouverture commerciale graduelle dans des segments tels que la viande bovine, la volaille, le sucre, l'éthanol et les produits laitiers, équilibrant la compétitivité et la sensibilité sectorielle.
- **Défis dans l'allocation interne au Mercosur:** il existe encore des incertitudes quant à la division des quotas entre les États Parties et entre les entreprises, ce qui affecte la sécurité juridique et la planification commerciale.

Règles d'Origine

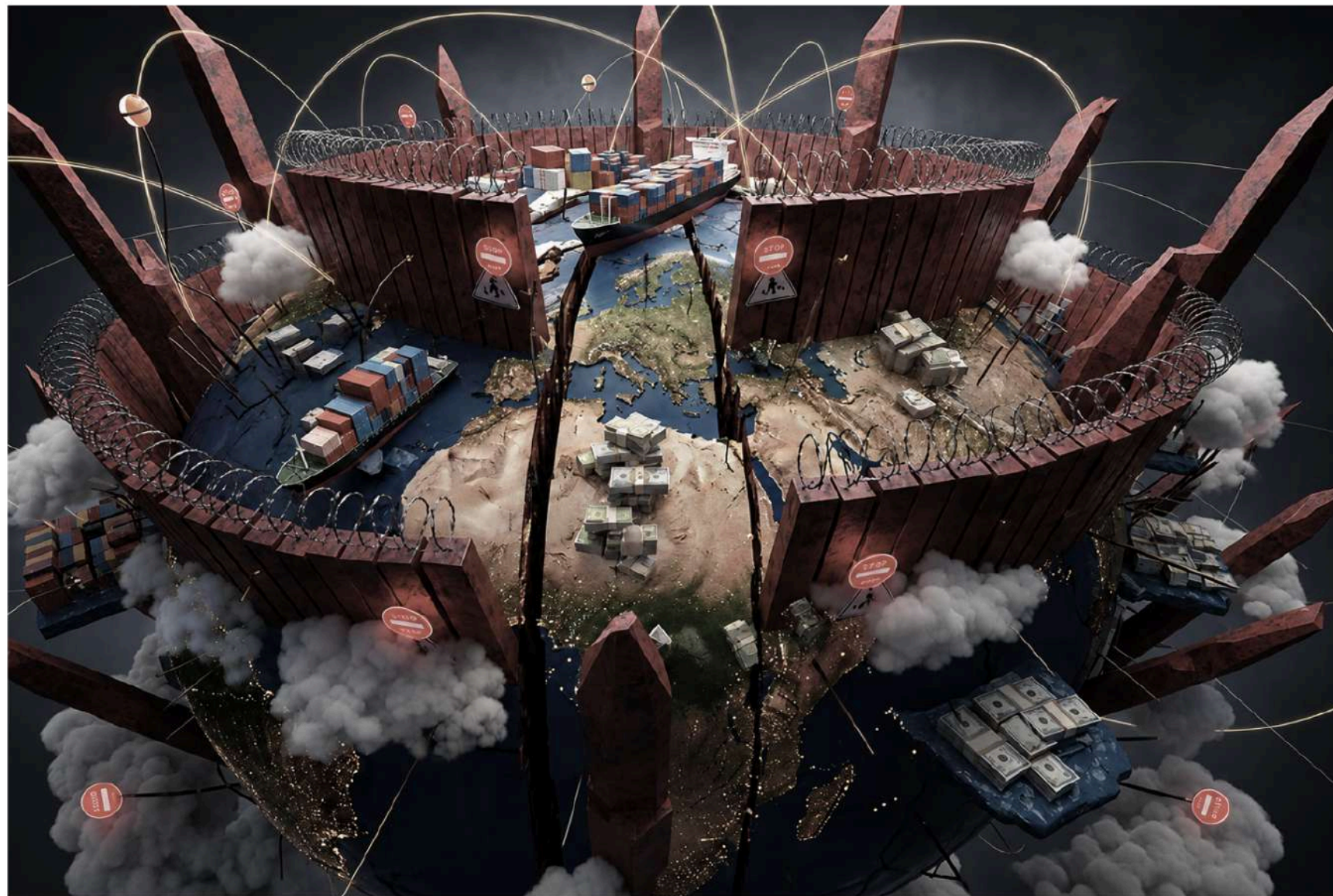
- **Critère d'accès aux préférences tarifaires:** les règles d'origine déterminent quand un produit peut être formellement considéré comme « originaire » du Mercosur ou de l'Union européenne, étant une condition indispensable pour bénéficier du tarif zéro ou des réductions négociées.
- **Structure basée sur des critères objectifs:** incluent les produits entièrement obtenus (comme les matières premières agricoles) ou soumis à une transformation substantielle, évaluée par changement de classification tarifaire, pourcentages minimums de valeur ajoutée ou processus spécifiques.
- **Prévention des détournements commerciaux:** empêchent que les marchandises provenant de pays tiers ne transitent ou ne subissent que des étapes minimales de traitement pour accéder à des avantages qui ne leur sont pas destinés.
- **Impact direct sur l'opération commerciale:** exige l'adaptation des intrants, des processus productifs et de la documentation probante, ainsi qu'un suivi continu du contenu importé.
- **Pertinence pour la sécurité juridique:** le non-respect des règles entraîne la perte de l'avantage tarifaire et peut impliquer le recouvrement rétroactif de tributs, des amendes et des restrictions futures.

Prochaines Étapes – Mercosur, Union Européenne et États Parties

- **Mise en œuvre complète de l'Accord:** continuité de l'exécution des calendriers tarifaires, en observant la période de transition estimée à jusqu'à 30 ans et l'application progressive des listes de libéralisation.
- **Approbation et contrôle institutionnel à l'UE:** analyse par la Cour de Justice de l'Union européenne, ainsi que la nécessité d'internalisation par le Parlement européen et, à des étapes ultérieures, par les Parlements nationaux de certains États membres.
- **Réglementation interne au Mercosur:** élaboration de normes complémentaires pour opérationnaliser les préférences tarifaires, les règles d'origine, la certification d'origine et les procédures douanières.
- **Définition et allocation des quotas tarifaires:** nécessité d'un accord interne entre le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay sur les méthodes de distribution et la gouvernance des quotas, ainsi que les mécanismes de suivi.
- **Ajustements réglementaires sectoriels:** adaptation des exigences sanitaires, phytosanitaires, techniques et environnementales, en mettant l'accent sur la convergence normative et la facilitation du commerce bilatéral.
- **Établissement de comités conjoints:** activation des groupes de travail prévus dans l'accord pour le suivi du marché, la résolution des divergences, la transparence et le dialogue sectoriel.
- **Suivi continu de l'impact économique:** évaluation des effets sur les chaînes de production, en particulier dans les secteurs sensibles, et activation éventuelle de sauvegardes conformément aux règles convenues.

03 Les barrières non tarifaires et l'Accord: les atouts des entreprises françaises

large éventail de barrières non-tarifaires dans le commerce international



03 Les barrières non tarifaires et l'Accord: les atouts des entreprises françaises

L'atout des entreprises françaises : l'effet Bruxelles–
l'influence mondiale des standards européens



03 Les barrières non tarifaires et l'Accord: les atouts des entreprises françaises

L'atout des entreprises françaises : l'effet Bruxelles–
l'influence mondiale des standards européens

**Campanha
CONTRA O AMIANTO**

Preservar a saúde é decidir!

AMIANTO MATA!

Está **PROIBIDO** o uso de amianto nas construções civis!

Amianto provoca inúmeras doenças. Você pode estar contaminado e **não sabe**.

Use materiais alternativos ao amianto

Não jogue lixo com amianto nas lixeiras públicas, bueiros, terrenos baldios

Denuncie. Solicite fiscalização. Informações e apoio:
DISQUE O AMIANTO NUM SACO. SUA SAÚDE AGRADECE. www.saude.gov.br

03 Les barrières non tarifaires et l'Accord: les atouts des entreprises françaises

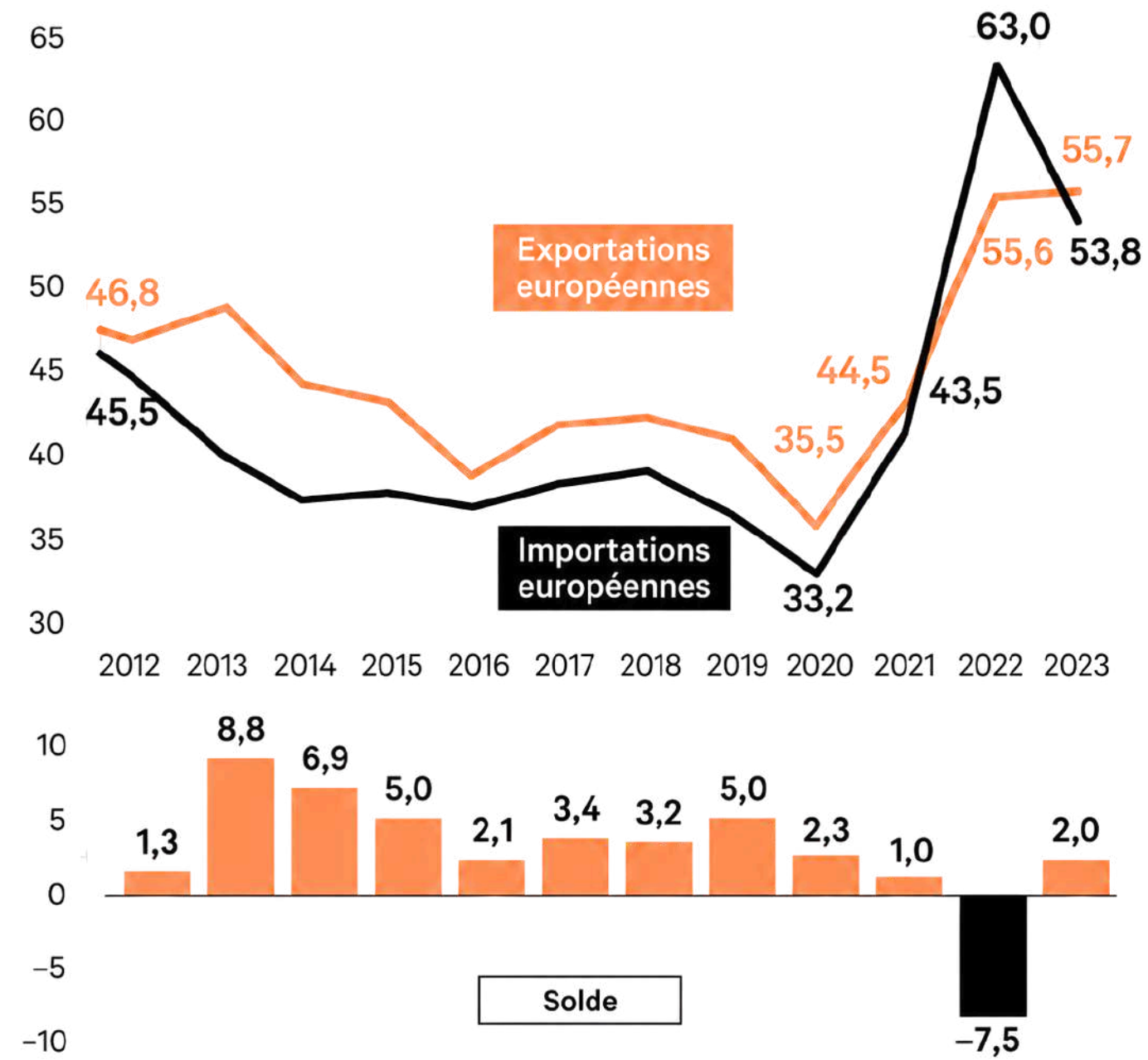
L'atout des entreprises françaises : l'effet Bruxelles–
l'influence mondiale des standards européens



03 Conclusions

Les échanges de biens entre l'UE et le Mercosur

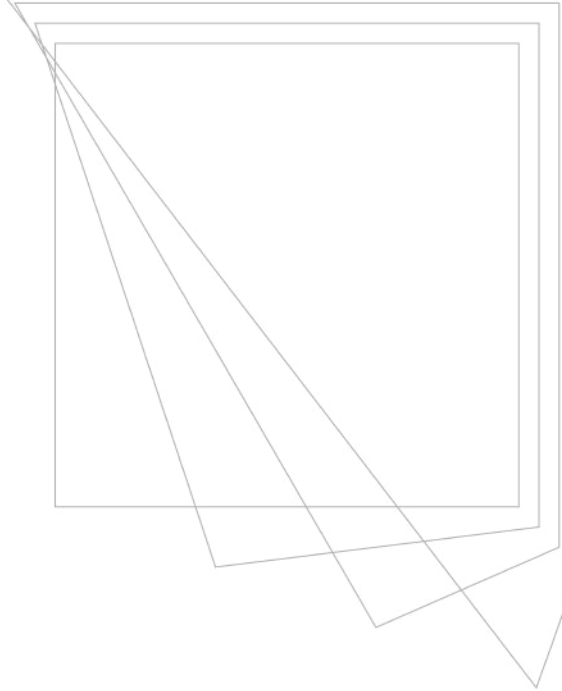
En milliards d'euros



SOURCES : EUROSTAT, DG TRADE

Impacts Pratiques

- **Échelle économique significative:** le PIB combiné des pays impliqués est estimé à environ 22 billions de dollars USD, formant l'une des plus grandes zones de libre-échange du monde.
- **Portée expressive pour le Brésil:** l'Accord couvre environ 80 % de tous les produits exportés par le Brésil vers l'Union européenne.
- **Élimination tarifaire large:** environ 5 000 produits brésiliens auront un tarif zéro à la fin de la période de transition, couvrant les secteurs industriels, agroindustriels et de services.
- **Champ d'application distinct pour les services:** l'Accord ne prévoit pas de réduction tarifaire pour les services, car il n'existe pas de tarifs douaniers applicables ; la libéralisation s'effectue par le biais des règles d'accès au marché et des disciplines réglementaires.
- **Période de transition prolongée:** la mise en œuvre complète des réductions tarifaires et autres disciplines s'effectuera sur une période pouvant atteindre 30 ans, avec des phases et des calendriers différenciés par secteur.
- **Impacts réglementaires pertinents:** nécessité de conformité aux règles d'origine, aux normes environnementales et aux exigences techniques applicables aux exportations.
- **Augmentation de la compétitivité:** réduction des coûts d'accès au marché européen et plus grande prévisibilité réglementaire, favorisant les investissements et l'intégration aux chaînes de valeur mondiales.





Estevão Gross

egross@gtlawyers.com.br

Daniel Damasio Borges

daniel.damasio@usp.br

Maxime Frémon

maxime@fremonavocat.com

Cecile Verdeaux

cverdeaux@gtlawyers.com.br



São Paulo | Rio de Janeiro

www.gtlawyers.com.br